

DU JEUDI 12 SEPTEMBRE 2013



MAIRIE
DE
VILLEDIEU

84110

Téléphone : 04.90.28.92.50
Télécopie : 04.90.28.96.82

Étaient présents : Pierre Arnaud, maire ; Nadine Bernard ; Armelle Dénéreaz ; Roland Fontana ; Jean-Laurent Macabet ; Michèle Mison ; Aurélie Monteil, quatrième adjointe ; Philippe de Moustier, troisième adjoint ; Majo Raffin ; Olivier Sac.

Étaient absents excusés : Sandrine Blanc, première adjointe ; Guillaume Portugues, deuxième adjoint.

Étaient absents : Valéry Barbato ; Jean Marie Dusuzeau.

Aurélie Monteil est nommée secrétaire de séance.

Séance ouverte à 20 h 30

I. INDEMNITE DE CONSEIL ALLOUEE AUX COMPTABLES DU TRESOR

Comme chaque année, Mme Blas, receveur municipal de la Trésorerie de Vaison, a envoyé le décompte pour le paiement de son indemnité de conseil pour l'année 2013 qui s'élève à 416,29 € brut, soit 379,84 € net. Le maire rappelle qu'en 2012 l'indemnité versée à Mme Blas avait été divisée de moitié, car nous étions mécontents des services rendus. Cette année des progrès ont été faits, il est donc proposé de lui accorder une indemnité à hauteur de 2/3 soit 275 € brut.

Unanimité.

Philippe de Moustier fait un point sur les finances et informe le conseil municipal sur :

- La mise en place du relai bancaire par la banque postale afin d'avoir une trésorerie moins tendue, il aura le remboursement du FC TVA courant février : soit un fond de roulement d'environ 100 000 €
- La renégociation du prêt de DEXIA en janvier 2014
- La reprise du versement des centimes en décembre
- La contractualisation en précisant que les besoins ont été identifiés et affinés. La délibération est à prendre avant fin octobre.
- Le rachat du fond de commerce de M. Calmettes en indiquant que l'avocat s'occupe du contrat d'acquisition qui fait suite à la mise en place d'une zone de protection des commerces dans le centre village.

II. POINT URBANISME

Aurélie Monteil informe le conseil municipal que le cabinet Agir en ville et maître Mauduit ont apparemment travaillé cet été sur la notice de présentation de la modification du PLU. Aurélie Monteil a contacté maître Mauduit pour qu'il envoie le travail, mais pas de retour pour l'instant.

Aurélie Monteil et Armelle Dénéreaz ont rendez-vous avec Cathy Rosa de la Copavo pour affiner le travail de repérage des éléments à protéger.

Aurélie Monteil participera jeudi 19 septembre prochain à une réunion sur l'urbanisme pour tous les maires visant à présenter les évolutions majeures en matière d'urbanisme.

III. DEVIS POUR LA REPARATION DE LA CHAUDIERE DES APPARTEMENTS DE L'ECOLE

La chaudière des logements au dessus de l'école est très ancienne et le brûleur est à remplacer. La société Chauffage Service 84, qui entretient la chaudière de l'école, nous a fait un devis qui s'élève à 1 731,93 € TTC, en précisant que d'autres pièces seraient certainement à changer lors du démontage et qu'il n'était pas

certain de les trouver vu l'ancienneté de la chaudière.

Le conseil municipal décide de faire faire d'autres devis et surtout demander aux professionnels si le corps de la chaudière tiendra encore compte tenu du prix élevé de la réparation.

IV. INSCRIPTION SUR LE MUR DE L'ÉCOLE

Le maire rappelle qu'il s'agit de poser une inscription sur le mur de l'école (devant le portail) « école Daniel Cordier » et sur le mur de la maternelle « liberté, égalité, fraternité », comme cela était initialement prévu dans le cadre du projet de réaménagement du centre village et de la réfection du préau de l'école.

Pierre Arnaud a fait faire un devis pour une plaque en tôle avec les lettres découpées à l'intérieur. Le conseil municipal pense que c'est trop dangereux et coupant pour les enfants, et que les lettres ne se verront pas bien.

Armelle Dénéreaz a demandé à un graveur sur pierre s'il était possible de graver dans les murs en béton, mais cela est impossible, car le béton trop grossier.

Michèle Mison suggère de voir s'il est possible de coller ou sceller une pierre sur laquelle seraient gravées les inscriptions. Majo Raffin va s'enquérir de la faisabilité et demander un devis à son fils qui est tailleur de pierres. Aurélie Monteil va demander un devis à l'entreprise Benintendi qui a fait les plaques de rues.

Aurélie Monteil propose de s'occuper de demander des devis pour des inscriptions en fer forgé à deux entreprises de Vaison et Olivier Sac propose de demander à M. Falottin, ferronnier à Villedieu.

V. QUESTIONS DIVERSES

1. Informations sur l'urbanisme

a. Permis de construire

La SCI Danysam a déposé un permis de construire le 28/06/2013 pour un agrandissement, Place de la Libération, zone Ua. Accordé le 21/08/2013.

Arnaud Bercker a déposé un permis de construire le 28/05/2013 pour rénovation, Le Pigeonnier, zone Uba. Tacite le 05/09/2013.

Jurgen Dewion a déposé un permis de construire le 21/08/2013 pour un abri de jardin et un abri garage, chemin de Saint Claude, zone Ub. En cours d'instruction.

Bernard Bonfond a déposé un permis de construire le 12/09/2013 pour la rénovation d'une habitation et la création d'une piscine, Saint Laurent, zone Nh. En cours d'instruction.

b. Déclaration préalable

Néant.

2. Travaux de voirie urgents sur le chemin de Saint-Claude

Jean-Laurent Macabet explique que le chemin de Saint-Claude, en dessous de la propriété de M. Lech, connaît un effondrement du talus et que le goudron risque de s'effondrer aussi. C'est très dangereux, notamment si un tracteur ou un camion venait à y passer. L'endroit a été signalé par un balisage et un panneau.

Cette détérioration est le fait du passage de gros camions pour la construction de la maison Lavau, mais aussi de la pluie et du fait que le talus est à pic.

Jean- Laurent Macabet explique qu'il faut faire un enrochement de 8 m x 3 m et un avaloir plat en béton, il a demandé pour cela un devis en urgence à Alain Bertrand, qui s'élève à 5 425,06 € TTC.

Vu l'urgence, il faut que les travaux soient effectués la semaine prochaine. Le maire demande au conseil de bien vouloir se prononcer et précise qu'un arrêté va être pris pour interdire la circulation sur cette portion de chemin jusqu'à la fin des travaux. *Unanimité.*

Jean-Laurent Macabet se charge d'appeler Alain Bertrand pour commander les travaux et lui demander de le faire très vite.

Une fois les travaux de réfection de la voirie réalisés, un état des lieux de la route sera fait avant le début des travaux pour la maison de Serge Boucher et celui-ci sera informé de la nécessité de prévenir les entreprises de son chantier sur l'interdiction d'utiliser des gros camions et de détériorer la route sous peine d'en subir les conséquences (réparations...).

3. Les sources

Jean-Laurent Macabet fait un point sur les sources et informe le conseil municipal des faits suivants :

- Pour la source de Saint Laurent, il faut remplacer les 180 mètres de tuyaux en fonte par du PVC, car il y a de grosses fuites. Des devis ont été demandés, à valider lors du prochain conseil municipal. Pour le financement, une partie de la contractualisation y sera affectée, car les travaux s'élèveront à environ 10 000 €.
- Pour la source de Saint Claude, la fuite du puits, route du cimetière, a été réparée, mais l'eau ne coule plus à la fontaine. Deux hypothèses : en été les forages de Saint Claude absorbent l'eau, et/ou il y a une déviation de l'eau.

Il faudrait essayer de trouver une solution pour que l'eau coule aux 4 becs de la fontaine, peut-être en utilisant l'eau abondant de Saint Laurent.

4. Travaux de réfection de voirie rue des Sources

Les travaux se sont très bien passés, l'exécution a été très rapide et la population est contente.

La zone de rencontre sera étendue jusqu'à la maison Garcia.

Il faut envoyer un courrier à tous les riverains pour leur expliquer qu'il est interdit de poser du mobilier de quelque sorte que ce soit sur le cheminement piétonnier, tout comme le stationnement y est bien entendu interdit.

5. Commission environnement de la Copavo

Michèle Mison s'y est rendue et nous informe qu'un organisme s'occupe de centraliser le covoiturage à l'échelle de la Copavo. Il existe un site internet avec la possibilité de s'inscrire auprès des mairies qui relaient ensuite l'info à cet organisme qui gère l'offre et la demande. Une affiche nous sera envoyée afin de la poser en mairie.

6. Plaque du lotissement Gustave Tardieu

Michèle Mison demande au conseil municipal l'autorisation de changer à ses frais la plaque « lotissement Gustave Tardieu », car elle est cassée et incomplète puisqu'elle ne précise pas qui est Gustave Tardieu.

Nadine Bernard précise qu'il s'agit d'entretien courant et que c'est à la mairie de le faire comme pour les autres plaques récemment posées.

7. Signalétique

Olivier Sac a fait le tour avec le chargé d'affaires de la société Lacroix Signalisation pour le marquage des implantations de panneaux résultant de la 2^{ème} tranche de la mise en place de la signalétique. La commande a pris du retard, car les panneaux ont été faits, mais ils n'étaient pas conformes à notre commande. Lacroix Signalisation doit tous les refaire.

8. Agenda

- Mercredi 18 septembre à 18 h en mairie : commission école Villedieu-Buisson
- Jeudi 10 octobre à 10 h à Uchaux : réunion RAO

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 15.